



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRIX JEAN RENOIR
DES LYCÉENS
LES LYCÉENS ÉLISENT
LEUR FILM DE L'ANNÉE

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	PRIX JEAN RENOIR DES LYCÉENS	
PARTENAIRES	Centre national du cinéma	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
Lycées généraux technologiques et professionnels	National	Cinéma et audiovisuel
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAITRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Découvrir le cinéma d'auteur français et européens dans les salles de cinéma partenaires du projet.</p> <p>Rencontrer virtuellement les réalisateurs en ligne et/ou en présentiel ainsi que des critiques de cinéma lors de la cérémonie de remise du prix à Paris (masterclasses)</p>	<p>Chaque année un appel à projets est lancé aux lycées pro pour la réalisation des trophées.</p> <p>Des ambassadeurs viennent les présenter à la remise des prix.</p> <p>Une pratique artistique peut être développée autour du prix incluant l'écriture de critiques.</p>	<p>Eveiller et entretenir chez les lycéens un intérêt pour la création cinématographique contemporaine</p> <p>Encourager chez eux la formulation d'un jugement raisonné sur les œuvres, l'échange et la confrontation avec d'autres jugements à travers l'écriture de critiques</p>

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



©Muriel Benisty les lycéens du lycée pro Privat d'Arles présentent leur projet de diorama

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et du Prix Jean Renoir des lycéens, il s'agit de préparer une classe de lycéens à participer au jury d'un prix national attribué à un film de fiction français ou européen et de pouvoir représenter sa classe (deux ambassadeurs), et les choix de leurs camarades lors de la réunion du jury national qui a lieu à Paris à la fin de l'année scolaire.

Le Prix Jean Renoir des lycéens met l'accent sur l'engagement des lycéens en tant qu'acteurs et membres de jury dans le processus de choix du film. L'opération ne se limite pas à l'attribution d'un prix mais cherche à éveiller et à entretenir chez les lycéens un intérêt pour la création cinématographique contemporaine, pour la projection des films en salle, et à stimuler leur capacité à émettre un jugement critique sur une œuvre ainsi qu'à confronter leur point de vue avec celui de leurs pairs.

L'une des ambitions du Prix Jean Renoir des lycéens est de contribuer à une dynamique pérenne autour du cinéma impliquant un public plus large que les seuls élèves de la classe participante.

La participation peut s'inscrire dans le cadre d'un projet cinéma de l'établissement qui peut prendre des formes multiples : création d'un ciné-club, organisation de projections-débats dans le cinéma partenaire, création d'un journal ou d'un blog de critiques cinéma écrites par les élèves, écriture de scénarios, participation à un festival de cinéma, etc.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

De septembre 2022 à mai 2023, les classes retenues comme membres du jury assistent à la projection en salle de sept films français et européens issus de l'actualité cinématographique (en exploitation, sauf exception, entre septembre 2022 et mai 2023) et présélectionnés par le comité de pilotage national.

Le Prix Jean Renoir des lycéens permet à des élèves d'une cinquantaine de classes de visionner en salle de cinéma sept films français et étrangers en exploitation pendant l'année scolaire puis de participer au jury qui prime le film de l'année. Il récompense également les critiques (écrites, sonores ou audiovisuelles) produites par les élèves.

Le visionnement de ces œuvres se fait dans les salles partenaires de l'établissement appartenant au réseau Lycéens et apprentis au cinéma, dans le cadre de la programmation publique du cinéma. En accord avec l'exploitant, des projections spécifiques peuvent aussi être organisées. En mai, deux délégués par classe, élus par leurs pairs, participent à une rencontre nationale avec des critiques, des artistes et des professionnels du cinéma et défendent le choix de leur classe. Ce choix est arrêté en privilégiant la discussion et l'échange. Pour participer au jury, les classes doivent impérativement avoir visionné tous les films de la sélection et avoir publié au moins une critique par film sur le site du prix.

<https://eduscol.education.fr/1792/prix-jean-renoir-des-lyceens> (descriptif prix 2021-2022)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Ouvert à tous les lycées, le Prix Jean Renoir des lycéens s'adresse prioritairement aux classes de zones rurales, péri-urbaines ou relevant de l'éducation prioritaire et aux classes de lycées professionnels.
- La principale condition de participation au Prix Jean Renoir des lycéens est que le lycée soit déjà inscrit ou s'inscrive à la rentrée 2022 dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ».
- Les classes candidates ne doivent pas bénéficier d'une option cinéma ou d'un autre dispositif cinéma. Aussi, la classe qui postule ne peut être celle qui, dans l'établissement, participe au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ».
- Une seule classe par établissement peut participer au Prix.
- Seules les classes ayant une salle de cinéma partenaire peuvent faire acte de candidature.

Une première sélection des classes est opérée par les délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), qui proposent au comité de pilotage national une sélection ordonnée de trois classes de profils différents (niveau, localisation géographique, type d'établissement, profil des élèves, etc.).

A partir des propositions des DAAC, le comité de pilotage national sélectionne une à trois classes par académie comme membres du jury du Prix. Le choix final, et notamment le nombre de classes par académie, est arrêté en veillant à ce que les publics prioritaires soient suffisamment représentés.

Un formulaire d'inscription sera mis en ligne sur le site de la DAAC courant mai-juin 2022

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable académique du domaine cinéma et audiovisuel
Muriel Benisty : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr